



PV de l'AG des Grands Surprises tenue le mardi 20 mars 2012 à 18h30 au Restaurant Gitana à Bellevue

Personnes présentes : 29, dont : 15 membres actifs, 2 membres copropriétaire, 5 membres équipiers, 1 membre à vie et 8 non-membres

Membres excusés : La liste a malheureusement été égarée.

Le Président ouvre l'AG en souhaitant la bienvenue à tous les membres présents.

Il accueille ensuite deux nouveaux membres, soit :
SUI 38 – Black Swan à Vincent Perego
SUI 200 – Flash à Maurice Gay
et leur souhaite la bienvenue au sein de l'Aspro.

Puis il passe à l'ordre du jour :

Point 1 : Rapport du Président :

Il fait l'historique des activités 2011. Toutes les régates ont pu profiter d'airs sympathiques, sauf malheureusement celles du Championnat de séries.

Il revient sur la Fête de notre 10^e anniversaire. 145 personnes présentes au spectacle de Marie-Thérèse Porchet. La soirée fut un grand succès.

Il annonce à l'Assemblée son départ et remercie :

- Son comité pour le travail accompli et l'aide apportée, ainsi que Céline Michel pour son travail de webmaster hors comité.
- Tous les membres présents et excusés, sans qui il n'y aurait pas d'Aspro.

Il informe les membres qu'il a trouvé un remplaçant en la personne de Benoît Morelle, à qui il souhaite plein succès.

Point 2 : Rapport du Trésorier :

Lydia Staehli présente les comptes qui affichent une perte de CHF 16'212.55 pour 2011, contre un bénéfice de CHF 1'772.41 en 2010. La fortune s'élève à CHF 1'976.51 et les engagements à CHF 0.00.

Nous avons encaissé CHF 4'860.00 de cotisations et le total des frais se monte à CHF 21'106.40, qui se compose comme suit :

Manifestation des 10 ans	CHF	16'837.60
Charges administratives :	CHF	3'973.40
Frais bancaires nets	CHF	114.20
Frais Assemblée Générale	CHF	181.20

Ces chiffres montrent que la diminution de la fortune ainsi que l'augmentation des frais sont dus à la manifestation des 10 ans.

Rapport des vérificateurs : Gérard Devaud lit le rapport du vérificateur aux comptes, qui demande à l'Assemblée d'approuver les comptes soumis.

Ces deux rapports sont acceptés à l'unanimité.



Point 3 : Rapport de la Commission Technique :

Concernant le bouchon pour le bout dehors : étudier le prototype fabriqué par Pump-it-up

Point 4 : Election du Président : Benoît Morelle se présente et est élu à l'unanimité.

Point 5 : Election du Comité : Benoît présente son comité comme suit :

Vice-président : Bernard Vananty

Secrétaire-Trésorier : Lydia Staehli – à confirmer

Commission technique : Benoît Morel, Bernard Borter, François Séchaud, Philippe Raphoz

Hors comité :

Site Internet : Céline Michel (Céline est absente mais réélue à l'unanimité)

Résultats internet : Laurent Gascouin

Délégué ACVL et USY : Jean-Marie Mechelany

Vérificateur aux comptes : Gérard Devaud – à confirmer

Ce comité est élu à l'unanimité

Point 6 : Mise à jour de la jauge :

a) Appendice : Prendre les cotes de jauge (chantier + une tolérance) et les introduire dans notre jauge. Noter les points avec un jaugeur.

Vote : Pour 18 – Contre 0

b) Barre de flèche : Longueur : Cotes théoriques +/- tolérance. A demander au fabricant des mâts. François propose de donner les cotes à tous. Chacun mesure son bateau et envoie ses mesures à la commission technique qui en fera une synthèse.

Applicable pour 2012.

Vote : Pour 15 – Contre 0

c) Voiles : Solent latté : LP + 45 cm.

Le foc est toujours à l'intérieur des barres de flèches. Cote 3.70 à 10 cm d'un solent mer. Taille actuelle : 18.8 m², latté + 2m20. Proposition 23 m². 45 cm à l'intérieur des barres de flèches. Idée : remplacer le solent actuel et économiser les gènois.

A mettre en application dans 2 ans (2014). Ok pour tests et changements :

Vote : Pour 10 – Contre 3 – Abstentions 3

GV à corne pour agrandir la surface.

Benoît demande aux deux maîtres voiliers présents (Jean-Marc Monnard – Europ'Sails et Pierre Ratasky – North) de se joindre à la commission technique pour en discuter (timing, finance etc). Envisager tests et étude.

Vote : Pour 12 – Contre 1 – Abstention 2



- d) Emmagasineur s/spi asymétrique : Confort de navigation, sans avantage.
N'est pas obligatoire.
Vote : Pour 11 – Contre 1 – Abstention 5
- e) Ralingue génois à fermeture éclair : Dorénavant interdit, les voiles existantes des saisons précédentes sont acceptées.
Vote : Pour 1 – Contre 7 – Abstention 7

Point 7 : Calendrier 2012 :

Coupe du Petit Lac	CVSNG	26 mai
Critérium du Petit-Lac	CVSNG	27 mai
Genève-Rolle-Genève	YCG	9 juin
Bol d'Or	CVSNG	16 + 17 juin
Critérium de Morges	CNM	30 juin + 1 ^{er} juillet
6 Heures de Nernier	C2Ny	21 juillet
Critérium de Nernier	C2Ny	22 juillet
Le Joran	SNNy	11 août
Critérium de Nyon	SNNy	12 août
Translémanique en solitaire	CVSNG	1 ^{er} septembre
X de Sciez	CNS	8 septembre
Championnat de série **	SNLF	14-15-16 septembre
La Double	CNV	21+22 septembre
Séries Race	YCG	29 + 30 septembre

Régates validées pour le classement : 7 ** reste à confirmer

2 possibilités: Faire le Championnat de série à Thonon du 14 au 16 septembre, juste après le X de Sciez, ou, à la place de Thonon, profiter de la Séries Race au YCG pour faire le Championnat et ajouter la Double au programme.

Vote : Pour Thonon : Pour 13 – Contre 0 – Abstention 2

Sans Thonon, avec YCG et la Double : Pour 12 – Contre 3 – Abstention 3.

Point 8 : Distribution des prix :

François Séchaud procède à la distribution des prix :

Reçoivent des « œuvres d'art en inox » créées par M. Zund :

1^{er} Tix Way de Philippe Raphoz et Bernard Vananty

2^e Little Nemo 2 de Bernard Borter

3^e Topsy One de René Favre

Les suivants reçoivent des bouteilles de vin, avec l'étiquette « Grand Surprise ».

L'Assemblée se termine vers 21h30 et réunit ensuite tous autour d'un délicieux repas au Restaurant Gitana.